



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auxiliaires de puériculture

Question écrite n° 56260

## Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les inquiétudes de l'Association nationale des auxiliaires de puériculture diplômés d'État (ANAP). En effet, l'ANAP s'interroge fortement sur la reconnaissance du métier d'auxiliaire de puériculture et sur la place qui lui est attribuée. Afin de rassurer les professionnels concernés, il la prie de bien vouloir lui indiquer pourquoi elle envisage une refonte de la petite enfance dans laquelle il est question de réduire le nombre des auxiliaires de puériculture.

## Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56260

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** Famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juillet 2009, page 7350

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)